

La g@zette du Valbonnais

N° 98 – Février 2016

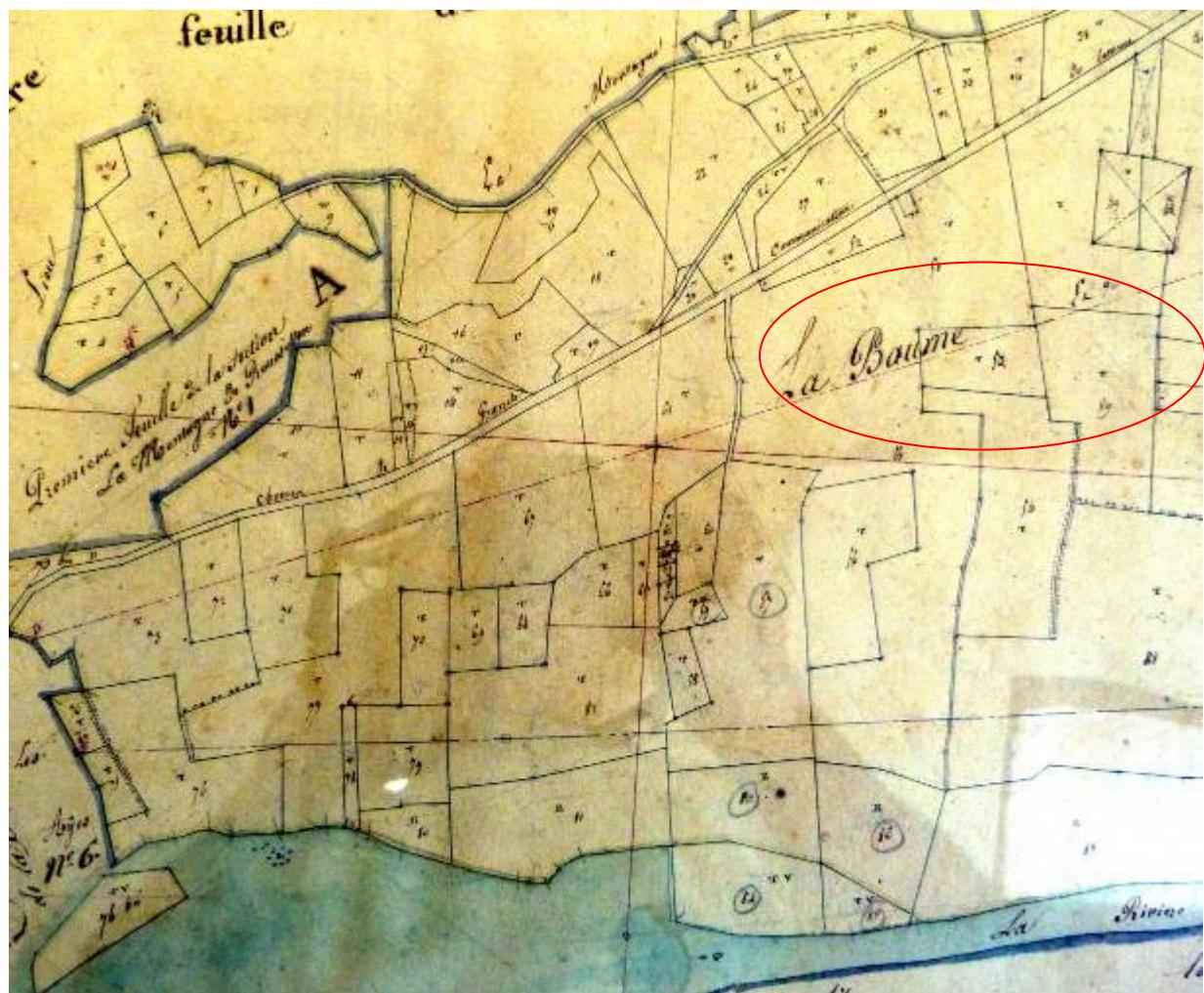
Une source guérisseuse : le *ruisseau chaud*



Photo Claudine Melioli

Au lieu-dit La Baume et Fontanieu, cette source hâtait la cicatrisation des plaies de nos aïeux.

Dans son livre "Enigmes curiosités singularités, l'insolite et le fantastique..." publié en 1987, par l'imprimerie Louis-Jean à Gap, René Reymond écrit : « Au lieu-dit *La Beaume* et *Fontanieu* existe à Valbonnais une source, naguère aménagée en piscine, que l'on appelle *Le Ruisseau chaud*. L'eau y coule à température constante (18°C) [...] Dans le passé, *Le Ruisseau chaud* a été assidûment fréquenté. Aujourd'hui, cette source est plutôt une curiosité, évocatrice d'une époque où l'on utilisait les simples et tous les moyens qui pouvaient être utiles ».

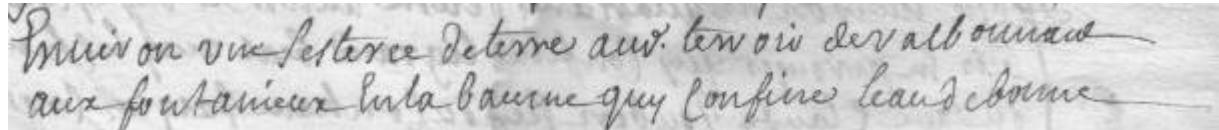


Sur l'ancien cadastre, au-dessus de La Bonne, on trouve en effet le lieu-dit *La Baume* et *Les Fontanieu* qui remonte jusqu'à *Mal-ras*. Le cadastre napoléonien devait constituer selon les vœux de l'Empereur, la garantie de la propriété privée. Aussi, pour ne pas déroger à ce principe fondamental et intangible, nous nous contenterons d'observer de loin ce bassin d'eau, naguère construit avec des matériaux de récupération du chemin de fer. Dans mon enfance, les baignades y étaient tolérées, mais cette eau miraculeuse avait l'inconvénient d'éclaircir le teint : la préservation d'une peau blanche et immaculée n'avait-elle pas été pendant des siècles le nec plus ultra ? C'était au Ruisseau chaud, appelé au début du XVIII^e, le Rif chaud.

*Le Valbonnais proche le hif chaud qui confine —
Lany grauien ou leau de bonne d'auve Jean nicollas*

Le Rif chaud ou Ruisseau chaud

Dans une reconnaissance de l'An 1713 et le 17^e jour du mois d'avril au profit de Monseigneur Le Marquis de Valbonnais, on lit : « [...] *Environ une sesteree de terre audit terroir de Valbonnais aux fontanieux en la baume qui confine l'eau de bonne [...] environ une sesteree de terre en Vourzine audit terroir de Valbonnais proche le Rif chaud...* ».



Nous ne savons pas si la source a toujours flué au nord-est du bassin actuel. Mon père me répète souvent « *avoir vu fumer l'eau l'hiver au dessus de la route* ». La résurgence a pu, au cours des âges, migrer ça et là dans un lieu où, comme l'étymologie le montre, abondent les eaux. Il suffit de préciser que le latin *fontaneus* se traduit par : de source, de fontaine, que *fontanieu* désigne une petite fontaine, une source, un ruisseau dans un glossaire dauphinois et qu'au XV^e siècle, *fontenieu* signifiait : marais, marécage. Quant à *Baume*, ce terme d'ancien français évoque une grotte, une excavation. Le lieu-dit “aux fontanieux en la baume” attise notre curiosité : y avait-il autrefois des sources tièdes dans une cavité souterraine naturelle ?

Aux fontanieux en la baume

Selon le témoignage de nos anciens, dans une parcelle avoisinante, sous le chemin de grande communication, le terrain regorgeait d'eau, beaucoup plus qu'aujourd'hui. Ces eaux "chaudes" souterraines remontaient en surface en de petits creux, avant de s'écouler vers La Bonne : des « *nai* » en patois valbonnetin, c'est-à-dire des routhoirs, où l'on faisait rouir le chanvre. Dans son livre "Lavaldens et La Morte, Images d'Autrefois" paru en 1985, Lucette Félix-Mallet écrit : « *On entassait les longues tiges réunies en bottes dans des trous aménagés à cet effet, en des lieux humides, où affleurait des sources ou bien près d'un ruisseau. Ces trous, c'étaient les nai [...] l'eau des "nai" ne doit pas être trop froide* ». Quelle aubaine que cette eau à température constante et modérée !

Au XX^e siècle, Louis, du quartier des Palets, laboure la fameuse parcelle, parsemée habituellement de trous d'eau. Une année de sécheresse ? L'histoire ne le dit pas. Tout d'un coup, son malheureux mulet, tractant la charrue, s'enfonce dans la prairie marécageuse. Les jours suivant le sauvetage périlleux de la pauvre bête, notre cultivateur valbonnetin n'avait que ce bon mot à la bouche : « *On ne lui voyait plus que les oreilles !* ». Cette anecdote croustillante m'a été rapportée récemment par sa fille dont je tairai le nom : le gazetier valbonnetin ne cite pas ses sources !

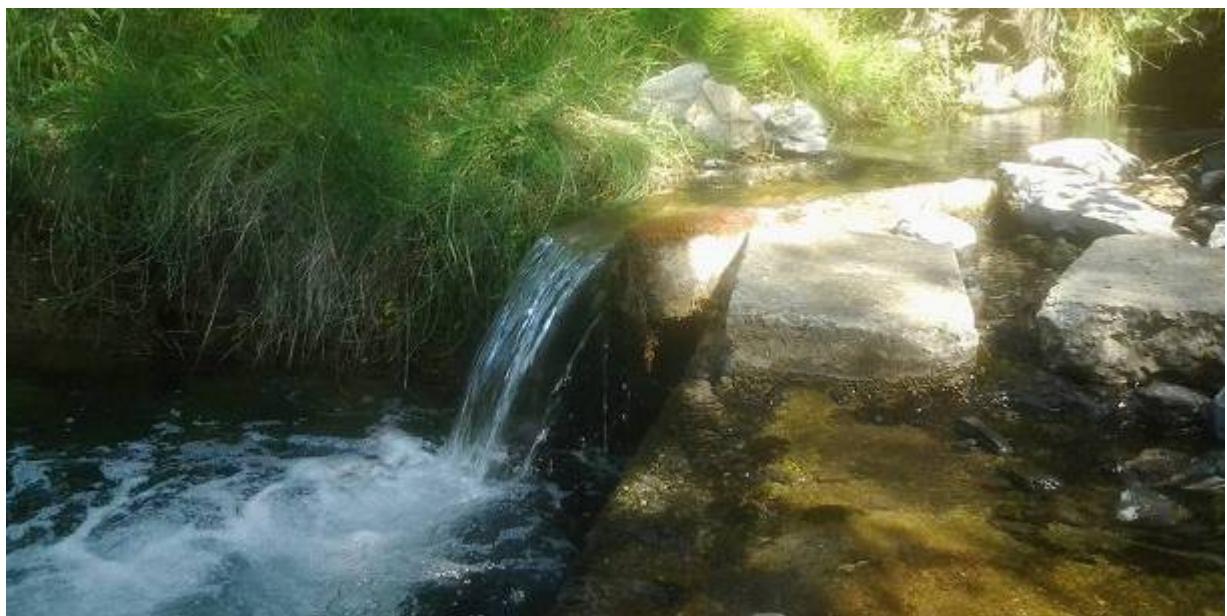
La source guérisseuse des animaux

René Reymond écrit : « *Autrefois on y conduisait couramment les animaux : vaches, chevaux, etc. qui souffraient de blessures, d'enflure, d'échauffement des pieds...* ». Dans des feuillets orphelins (page 86 à 91), datant du début du XX^o siècle, étudiant les eaux de Valbonnais et

peut-être aussi d'autres communes nous lisons : « *C'est une source importante, située à 800 m du bourg, au lieu dit "Le Ruisseau chaud". Les habitants conduisent leurs animaux blessés qu'ils font baigner dans une sorte de baignoire naturelle* ». C'était avant l'aménagement en piscine. Plus récemment, un cheval du Trièves aurait été guéri de la maladie du crapaud (pododermatite chronique hypertrophique), après des bains réitérés à la source. Finissons en eau de boudin avec l'épisode cocasse du sacrifice rituel du cochon, une tradition autrefois très ancrée dans nos campagnes, qui peut toutefois heurter les âmes sensibles. Les viscères du porc égorgé étaient récupérés pour la fabrication des boudins, saucissons et autres saucisses. A l'époque, le nettoyage des tripes, généralement confié aux femmes, se faisait souvent à l'eau courante, au ruisseau ou à la rivière. Un témoin m'a rapporté que l'eau du Ruisseau chaud a été utilisée autrefois pour le nettoyage des boyaux.

La source guérisseuse de nos ancêtres

René Reymond écrit aussi : « *Nombre de personnes utilisaient aussi cette eau fade, reconnue sulfureuse, pour la désinfection des plaies. Certains l'employaient en gargarismes et en buvaient avec l'espoir qu'elle guérirait – ou soulagerait – leurs maux* ». Des Valbonnetins ont essayé de soigner ulcères variqueux, dartres, gales, engelures... Une nonagénaire m'a confié avoir été guéri d'un ulcère de l'estomac en buvant cette eau miraculeuse.



La médecine générale aurait sans doute de fortes réserves pour ce traitement à usage interne ! Mais où est la puanteur sulfureuse de la source ? A une époque reculée, l'Eglise y humait-elle l'odeur sulfureuse de l'enfer ? Il faut dire que saint Augustin a lui-même combattu la dévotion envers les fontaines : « *Si vous voyez quelqu'un faire des vœux aux sources, reprenez- le fortement de ce péché* ». Celui qui a été l'un des quatre pères de l'église d'occident avait pourtant été séduit par La Fontaine Ardente, une des sept merveilles du Dauphiné. Plus tard, Saint Eloi écrivait encore : « *Bouchez les fontaines, coupez les bois consacrés aux faux dieux* ». Il est difficile de triompher des anciennes habitudes des peuples !

Une analyse chimique et bactériologique en 1931

Dans les feuilles volantes que j'ai retrouvées (pages 90 et 91) nous lisons : « *Cette source, en effet, aux dires des indigènes, a la propriété d'activer la guérison des plaies [...] M. Mathieu, maire de Valbonnais et conseiller général, étonné de cette propriété qu'il constata lui-même, en fit faire une analyse chimique et bactériologique par le Docteur A. Grimberg, de Paris, en 1931. L'eau sort environ à 10° ou 12° et semble fumer l'hiver, cette température restant constante. Elle est d'aspect clair, sans odeur, saveur insipide et de réaction neutre.* ».

1^e Analyse chimique :

	par litre
Degré hydrométrique	23
Nitrates	Traces
Nitrites	Néant
Chlore	0,12
Matières organiques	0,05

2^e Analyse bactériologique :

Nombre de germes par cmc	1.000
Nombre de malaisances	2.200
Nombre de colibacilles par litre	1.000

Espèces microscopiques : *Sarcina lutea*, bactilles pyociniques.

Moissisures : *Petlicillium glaucum*, *Aspergillus niger*.

Examen microscopique : Nombreux débris de végétaux et de terre.

Conclusion : Eau à ne consommer qu'après les précautions d'usage : filtration ou ébullition.

Dans l'état actuel des choses, la présence de colibacille ne peut être expliquée qu'en supposant que le prélèvement a été fait à l'endroit où se baignent les animaux, car rien dans le voisinage ne peut en expliquer l'origine. Du point de vue géologique, il faudrait de patientes et longues recherches, cette source n'étant probablement qu'une résurgence.

La vertu désinfectante du chlore et des chlorures

Dans l'analyse chimique de 1931, on trouve du chlore dans l'eau du Ruisseau chaud : sans doute des chlorures (potasse, soude, chaux... ?) qui semblent avoir les mêmes vertus hygiéniques et médicales que le chlore, toujours présent dans la nature à l'état de combinaisons et bien sûr jamais à l'état pur.

En 1785, Hallé signale, dans son rapport sur les fosses d'aisances, la propriété *anti-septique* du chlore. Plus tard, *l'eau de Javelle* (sic), au départ chlorure de potasse, a connu des heures de gloire comme désinfectant et décolorant. En 1837, le volume 1 du Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique souligne la réputation, en partie méritée, du chlore décomposant « *tous les composés de nature organique y compris miasmes, virus, venin* ». Nous y lisons encore : « *Outre leur action désinfectante, les chlorures jouissent d'une action stimulante bien marquée, due en partie sans doute à l'excès de base qui les contiennent toujours [...] Les chlorures semblent enfin imprimer aux inflammations chroniques une tendance particulière à fournir une matière plastique qui hâte leur cicatrisation* ».

L'action antibactérienne d'une moisissure : *Penicillium glaucum*

Dès la haute antiquité, l'empirisme populaire utilisait des moisissures pour traiter certaines infections. Au XVII^e siècle, en Angleterre, l'idée d'utiliser ces petits champignons filamentueux, comme traitement curatif, germe dans la tête de quelques apothicaires. En 1871, un chirurgien anglais Lister, le père de l'asepsie moderne, constate que la présence d'une moisissure empêche la croissance bactérienne : en décrivant son action sur les tissus humains, il la nomme *pénicillium glaucum*. En 1928, la découverte accidentelle de la pénicilline par Alexander Flemming confirme l'activité antimicrobienne de certaines variétés de *penicillium*. Comment un champignon microscopique peut-il arrêter la prolifération de staphylocoques ? A l'heure où l'on fait tout un fromage sur la génétique des moisissures, notre curiosité est légitime. *Pénicillium glaucum* était présent dans l'analyse bactériologique, faite en 1931, de l'eau du Ruisseau chaud et nous savons que cette moisissure noble est, de nos jours, utilisée pour la production de fromages bleus, à l'instar du *gorgonzola*, fromage à pâte persillée, ensemencé par ces levures, lui donnant ses veines vert bleuté et son goût incomparable.

Le Ruisseau chaud a-t-il été une source sacrée ?

Plongeant ses racines dans les mentalités préhistoriques, la permanence du culte des sources dans le monde rural est incontestable, avec la croyance à des divinités de l'eau. En l'absence de documents, nous ne pouvons pas établir en ce lieu, l'existence d'un culte de source antique. Il ne suffit pas que la renommée de cette source guérisseuse soit arrivée jusqu'à nous ! Toutefois, on présume qu'un important trafic pédestre et cavalier empruntait le grand chemin qui montait vers Valbonnais : pèlerins, voyageurs, marchands, vagabonds, mendians, nobles, soldats. Au bord de cette voie ancienne, il était facile de s'arrêter au Ruisseau chaud ! Avait-il une fonction cruciale à l'époque où notre village disposait d'un hospital et d'une maladrerie (*La Maladière*) pour soigner le fléau de la lèpre et autres maladies de peau ? Mais que vaut l'intuition d'un pauvre gazetier valbonnetin quand les médiévistes, ou autres historiens, prônent un retour aux sources !

Les vaches faisaient partie des meubles !

Inventaire
des matières et objets mobiliers dépendants
de la succession

de mon vivant domicilié aux Dorens (Ain) le
faire le 21 Juillet 1858.

En 1858, cet inventaire après décès, dressé aux Dorens, hameau du Périer, comptait les bestiaux parmi les biens meubles. Le 28 janvier 2015, l'Assemblée Nationale vote en lecture définitive le projet de loi modernisant le statut juridique de l'animal. Celui-ci est désormais reconnu, dans le code civil, comme un « être vivant doué de sensibilité » et n'est plus considéré comme un bien meuble. Aux Dorens, ces dix vaches portaient chacune un nom personnel, l'expression d'un certain affect, le rapport à l'animal se chargeant d'humanité. Aux Verneys, hameau de Valbonnais, alors que « *l'habitude s'est généralisé de parler français aux enfants [...] Chose curieuse, on continue à parler patois aux animaux. Chevaux et chiens portent des noms français, les vaches ont toujours des noms patois* ». (Etude sur le patois de Valbonnais par Marcelle Pery, née Bernard-Brunel- Grenoble 1943).

Les bestiaux consistaient en dix vaches dont le pris et les noms suivants :	
1: la Juille estivée à deux cent quarante francs	240
2: la Fiolette estivée à deux cent francs	200
3: la Noire estivée cent cinquante trois francs	156
4: la Double estivée cent cinquante francs	150
5: la rouge estivée cent cinquante francs	150
6: la bâlonnée cent quarante quatre francs	144
7: l'Orange, cent vingt-six francs	126
8: l'Étoile, cent vingt francs	120
9: la grise estivée quatre-vingt six francs	90
10: la brune estivée quatre-vingt six francs	90
	total 1466...